

2011

La Masonería en el mundo - Marsella

Archivo C I E M - Madrid

Documentación - países

Adrian Mac Liman
Centro Ibérico de Estudios Masónicos (CIEM)
03/04/2011



Les débuts de la Franc-Maçonnerie à Marseille

En préalable, mes Frères, je ferai miennes les précautions évoquées il y a quelques mois par notre Frère J. R. lors de la présentation de sa planche : «Le Franc-Maçon dans la tourmente»

Moi aussi, je ne suis pas historien mais je cherche et je n'ai donc pu que compiler un certain nombre de lectures disponibles ici ou là, pour vous « informer » sur l'évolution du cadre de vie de notre «Tradition»

La Franc-Maçonnerie spéculative a vu le jour, nous le savons, au Royaume Uni, au début du XVIIIème siècle, nous n'y reviendrons pas, ainsi que sur les textes fondateurs des pasteurs Anderson et Désaguliers.

Voyons à présent ce qui se passa sur le plan national.

A partir de 1649, il y avait sur le sol français, en assez grand nombre, des émigrés anglo-saxons, exilés d'Angleterre et d'Ecosse.

Ils furent, alors qualifiés de Jacobite parce que fidèles au roi déchu, Jacques II, de la lignée des Stuart.

Ces hommes, principalement des militaires, fondèrent à Paris une Loge de « Saint Thomas » dès 1725-1726.

Tous les noms des Frères fondateurs sont britanniques sauf cinq de consonance française.

On trouve sur la matricule de ce premier Atelier, le duc de Wharton, le baronet Mac Leane et le lord Derwentwater, Frères qui marqueront de leur empreinte la toute nouvelle Maçonnerie spéculative sur le sol français.

Le 12 mai 1730, Montesquieu, baron de la Brède, philosophe français est initié à Londres, à la Horn tavern.

En 1734, son fils âgé de 18 ans sera créé Franc-Maçon lui aussi mais à la Loge d'Aubigny, n° 133 de la matricule de Londres, dans le centre de la France.

Le lord Derwentwater, ancien Grand Maître de la Grande Loge de Londres, se place à la tête des Loges françaises en 1728 mais l'opposition politique entre le jacobite en France et la Maçonnerie officielle anglaise créée par Anderson et Désaguliers, fait que cette dernière fonde à Paris, le 3 avril 1732, une deuxième Loge Saint-Thomas (!) dont le Vénérable semble être un orfèvre au nom bien français : Thomas-Pierre Lebreton.

C'est donc à partir de 1732 que l'on peut parler d'une Loge parisienne relevant de la nouvelle Obédience anglaise et c'est cet Atelier qui a reçu la bénédiction de la Grande Loge de Londres.

On le retrouve qualifié par elle en 1737 de «la Loge la plus régulière de France».

En 1735 il est démontré l'existence du premier texte constitutionnel de la Maçonnerie française qui a pour titre : «Les Devoirs enjoins aux Maçons libres.»

Cet écrit, par son article premier est une traduction du texte Anderson dans une version plus « libérale » de la nécessaire appartenance à une religion révélée.

Deux années plus tard, le chevalier de Ramsay, né en Ecosse en 1686 et reçu Franc-Maçon en mars 1730, durant un séjour en Angleterre, prononça un discours resté célèbre, dans sa première version du 26 décembre 1736, sans doute face à l'assemblée des Loges parisiennes. Une deuxième version datée de 1737 et imprimée en 1738 est intéressante car elle met en évidence le fait que, d'après l'auteur, la Maçonnerie représente la résurrection de la religion noachique, celle du patriarche Noé.

Religion universelle, antérieure à tout dogme, qui permet de dépasser les différences et les oppositions des confessions.

C'est avec Ramsay que s'inaugure une maçonnerie dite «écossaise». Celui-ci en fut un ardent propagateur et, par son discours il codifia une véritable charte et un code général de pensée d'où naîtra par la suite les premières versions du « Rite Ecossais Ancien et Accepté », rite unique de l'actuelle Grande Loge de France mais aussi rite le plus pratiqué de par le monde.

La Chevalerie qu'il décrit est une chevalerie de l'esprit que nous pouvons faire nôtre. Le discours a été le catalyseur d'un ensemble de traditions qui imprégnaient la société de l'époque.

L'ordre, ne sort d'une pénombre des origines que pour être rapidement interdit de réunion par Louis XV et le premier Ministre le vieux cardinal Fleury

[1] : par décret du 4 septembre 1737.

De plus, le 4 mai 1738, le pape Clément XII jette déjà l'anathème sur la Franc-Maçonnerie naissante.

Avec sa bulle «*In eminenti apostolus specula*», il menace les Francs-Maçons de rien moins que de la peine de mort et de la confiscation de leurs biens.

Cette décision papale, appliquée, mais sans peine capitale, dans le Comtat Venaissin, restera cependant lettre morte en France.

En 1737 on comptait 4 à 5 Loges maçonniques à Paris et une dizaine en province.

Un temps calmée, la rigueur policière se réveilla en 1744-1745 pour des raisons politiques.

Par son existence, l'Ordre posait en effet, pour la première fois en France, la question du droit d'association et de réunion. Jusqu'alors, seuls l'Eglise ou le Roi possédaient ce privilège.

On pouvait dénombrer à Paris en 1744 une vingtaine de Loges et autant en province.

En 1751, de nouveau, le pape successeur de Clément XII, Benoît XIV condamnera, lui aussi, le mouvement maçonnique mais toujours sans répercussions notables dans le royaume de France.

1755 voit la Maçonnerie française, maintenant constituée de plus de commerçants et de fabricants « craignant Dieu et catholiques » que d'aristocrates, tourner le dos à la Maçonnerie andersonnienne et marquer ainsi une rupture avec l'esprit de Londres.

Cette Maçonnerie qui affiche son indépendance est à la fois « écossaise » et catholique romaine.

Elle connaît alors un succès indéniable : le secret qui entoure l'Initiation intrigue mais aussi l'autorisation pour les roturiers de porter l'épée, privilège d'aristocrate.

Le cordon actuel qui barre la poitrine des Maîtres, sur lequel a été copié l'écharpe tricolore des édiles de la République, est une survivance du baudrier qui supportait l'épée).

En 1771, on compte 154 Loges à Paris et 322 en province, plus, 21 Loges régimentaires, c'est-à-dire constituées de militaires en activité.

A cette date, il n'y avait plus en France qu'une dizaine de Loges tenant leurs pouvoirs de Londres.

Dans cet esprit d'indépendance vis-à-vis de l'Angleterre et à la suite de factions internes à la Grande-Loge, sera créé le 22 octobre 1773 le Grand-Orient de France qui recevra en héritage les Ateliers de la Grande-Loge de France et c'est le duc de Chartres qui est installé Grand-Maître de l'Ordre dans le royaume de France.

Jusqu'à la tempête révolutionnaire de 1789-1793, la Franc-Maçonnerie française va s'étendre et voir son nombre d'Ateliers et de Frères augmenter considérablement.

Le Grand-Orient à la veille de la Révolution comptait 629 Loges et pas moins de 30.000 Frères. La Maçonnerie constituait ainsi la première société organisée du royaume.

Et maintenant, revenons un peu en arrière avec les tous débuts et l'irrésistible progression de la Franc-Maçonnerie spéculative en province et plus particulièrement à Marseille.

La province suivra de près Paris.

En 1732, était fondée à Bordeaux, par des officiers de marine, britanniques, la Loge de titre distinctif ! « Anglaise » qui devait par la suite prendre le N° 204 sur la matricule de la Grande Loge de Londres.

Peu après cette même obédience étrangère constituée à Valenciennes « La Parfaite Union ».

Un an plus tard était de nouveau installée par le Grand Maître de la Grande Loge de Londres, la «Loge d'Aubigny» au château du même nom, dans le Berry. Atelier, nous l'avons vu, où sera initié cette même année 1734 le fils de Montesquieu.

A partir de ces quelques Loges Mères sur le continent, de nombreux Ateliers se créèrent en France.

La Franc-Maçonnerie y trouvait un terrain favorable : besoin de réagir contre l'atmosphère du règne despotique précédent, ferment des philosophes du siècle, aspiration à la liberté et aussi curiosité pour l'Angleterre et ses institutions.

Vers 1755 on peut relever la présence assurée de Loges dans soixante-douze localités du royaume et plus particulièrement au Sud qu'au Nord.

Pour notre région: Avignon dès 1737 et Marseille en 1742 mais certainement plus avant.

La présence de l'Ordre à Marseille est, en effet, décelée en 1742, par un mandement de l'évêque de cette ville, Mgr. De Belsunce. qui écrit le 28 septembre 1737 à l'intention de l'intendant de police, en ces termes : « Je ne sais, Monsieur, ce que sont les Francmaçons (sic), mais je sais que ces sociétés sont pernicieuses à la religion et à l'Etat. ». (Où l'on voit que le « savoir » terrestre ne suit pas toujours les voies célestes !)

Rappelons cependant, que ce même ecclésiastique avait eu une conduite honorable durant la peste de 1720 sur notre commune, en refusant d'abandonner ses fidèles, comme l'ont fait nombre de représentants du clergé. C'est pour cette raison que nous avons sa statue sur le parvis de la cathédrale.

Le titre distinctif de ce premier Atelier n'est pas connu avec exactitude, peut être «Saint Ferréol» que nous allons découvrir vers 1750.

Un autre témoignage semble attester la présence de l'ordre à Marseille. (Vous pourrez suivre ce qui suit, à partir de la photocopie qui a été distribuée).

Dans le cadre des recherches sur l'histoire urbaine, des fouilles ont été conduites, il y a quelques décennies, dans le quartier de la Bourse. Elles ont permis de mettre à jour de nombreuses inscriptions lapidaires dont l'une possède un lien avec la Franc-Maçonnerie. Il s'agit d'une « première pierre » ou « pierre fondamentale » concernant une maison sur laquelle on lit, (transcrit du latin) :

«L'an du seigneur 1747, régnant Louis XV roi de France, J.J.P. Linossier a posé la première pierre de sa maison édifiée sous la direction de Kapeler architecte»

Cette inscription est suivie de quelques caractères tels que : F et M.

Au « F » est accolé un dessin géométrique représentant un triangle appuyé sur un arc de cercle, qui sert ici de signe abrégé à F(ranc), on le trouve sous des formes diverses dans l'iconographie maçonnique du XVIIIème siècle, notamment comme attribut des versions anciennes des premiers hauts-grades comme le «Maître Parfait» ou le «Maître Ecossais».

A la suite du « M », sont tracés quatre signes qui relèvent de l'alphabet chiffré et donc secret, utilisé par les Francs-Maçons et attesté dès les années 1740, on le trouve notamment « révélé » dans la parution : «L'ordre des Francs-Maçons trahi», publiée en 1745.

On remarque, avec le squelette de cet alphabet, les deux grilles de la planche à tracer du Tableau de Loge que nous reproduisons à chaque début de Tenue au premier degré. Ces quatre signes sont interprétés : «a c o n» à l'aide de cet alphabet codé, ils forment « Maçon» avec le M qui précède.

De plus, les caractères ci-dessus décrits sont, sur cette pierre, précédés et suivis d'un niveau et d'une équerre.

Le nom de l'architecte, Kapeler, amène, lui aussi, sur la piste maçonnique.

En effet, un certificat émanant de la Loge «Saint-Ferréol» de Marseille, daté du 2 août 1750, compte parmi ses signataires, un «Kapeller, Grand Maître des Chevaliers de l'Orient avec le titre de Général».

Le Chevalier de l'Orient était, dans les années 1750 le plus haut grade de nombreuses Loges.

C'était notamment le sommet de la pyramide maçonnique à Marseille.

«Général» est le titre attribué par le Rituel du grade à l'un des principaux Officiers d'un Conseil de Chevalier d'Orient.

La présence enfin sur la pierre des caractères « IHS » encadrés du niveau et de l'équerre permet d'envisager que l'architecte et Franc-Maçon Kepeler fût également Compagnon tailleur de pierre[2].

En poursuivant, d'après l'historien écossais Bord, c'est un dénommé Georges de Walnom qui, le 27 août 1751, aurait créé la «Mère-Loge Ecossaise à Marseille» Loge qui, plus tard, se posera, nous le verrons, plus ou moins en rivale de la Grande Loge de France.

Cette Loge, dès ses débuts, fut vigoureusement soutenue par la Chambre de Commerce de Marseille.

Ses membres participaient pour nombre d'entre eux au commerce et à l'industrie du port.

Son Temple se trouvait à quelques pas de l'actuelle rue Armand Bédarride, sur le cours Julien, au numéro 33 exactement.

Ce Temple était apprécié comme l'un des plus somptueux et des plus remarquablement décoré de l'époque.

Actuellement occupé par un centre social de la ville, Il est dommage qu'il ne nous soit pas parvenu dans son intégrité.

La Mère Loge Ecosaise de Marseille, dont l'histoire nous indique qu'elle avait adopté dès sa fondation, des rituels officiels, qu'elle communiquait aux loges auxquelles elle accordait des constitutions, avec obligation pour ces loges de s'y conformer.

Ces rituels en sept grades sont historiquement considérés comme une source du Rite Français, encore pratiqué, de nos jours, par des Obédiences hexagonales.

Imprimés en 1812. On peut les consulter, à la bibliothèque de L'Alcazar de Marseille.

Très vite, l'Atelier mit en œuvre une stratégie dite succursaliste (par analogie aux fondations d'abbayes filles, et de prieurés, par les abbayes mères).

Ainsi le maillage maçonnique de l'espace méditerranéen se mit progressivement en place, resserré par les réseaux de correspondance des Ateliers et de leurs membres.

Saint-Jean d'Ecosse de Marseille, c'est son titre distinctif, fournissant donc patente aux nouveaux Ateliers créés, joue alors un rôle décisif dans cette couverture de l'espace méditerranéen et dans son ouverture en direction des autres zones d'échange à long rayon.

A titre d'exemple, voici attestées les fondations de Saint-Jean d'Ecosse en Provence, à l'étranger et dans les colonies.

En Avignon	Saint-Jean d'Ecosse de la Vertu persécutée
A Bastia,	Saint-Jean d'Ecosse des Amis de la Paix »
Au Cap Français, en l'île de St Domingue,	Saint-Jean d'Ecosse des sept Frères Réunis
A Constantinople,	Saint-Jean d'Ecosse de la Parfaite Union
A Gênes,	Saint-Jean d'Ecosse des Vrais Amis Réunis

Egalement,

En Ile-de-France, maintenant île Maurice,

A Malte,

A Palerme,

A Saint-Pierre de la Martinique,

A Salonique,

Et enfin à Smyrne,

Saint-Jean d'Ecosse des Nations Unies

Il faut encore noter, que nombre de Loges filles de Marseille ont leur propre réseau de correspondances, voire leurs propres fondations.

Les quelques planches tracées des travaux de Saint-Jean d'Ecosse de Marseille, encore existantes, suggèrent même la présence de noyaux maçonniques à Alger et à Alexandrie d'Egypte où des négociants « francs » font du commerce.

La Loge marseillaise, par ailleurs, est en relation directe avec les Loges anglaises du Levant.

Un Frère de cet Atelier, Jacques Seymandi incarne ce grand dessin marseillais, à la fois maçonnique et négociant.

C'est d'un même élan, nous dit-on, qu'il anime la Chambre de Commerce de Marseille et Saint-Jean d'Ecosse, dont il est le Vénérable élu et réélu par ses Frères durant la décennie 1780.

Deux associés de Seymandi, les sieurs Tarteiron et Samatan furent aussi de « grands Vénérables » de Saint-Jean d'Ecosse dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

La Loge alla même jusqu'à prendre le titre de « Mère-Loge Ecossoise de France ».

A l'instar de notre ville : «Cosmopolite et libre», telle se qualifie Saint-Jean d'Ecosse de Marseille, cette profession de foi est une des principales clés, pour comprendre le succès fulgurant de la Franc-Maçonnerie au XVIII^e siècle, en Méditerranée.

Alors on peut dire que la « République des Franc-Maçons » vise à établir une communication universelle.

Survivant à la tempête révolutionnaire, la Mère-Loge Ecossoise va jouer à fond la carte impériale (au point de «vouloir discipliner dans les Loges l'ardeur des libre-penseurs»).

Son destin sera de suivre la chute de l'Empire.

On croit savoir que ses travaux ont été définitivement interrompus le 11 avril 1814. La Mère-Loge Ecossaise de Marseille entrait dans l'histoire.

Parallèlement et sans doute à cause de la destinée de cet Atelier renommé et, dans un sens remarquable, le mouvement maçonnique poursuivait, selon « l'Atlas historique de Provence », une forte croissance dans notre cité.

Le temps a passé.

Autre facette de l'activité des Loges. C'est l'écrivain régionaliste Alfred Saurel qui, dans son Guide-Almanach de Marseille daté de 1870, indique qu'il existait dans la ville deux écoles maçonniques : l'une 49, bd du Musée (actuellement Bd Garibaldi), l'autre au 133, Grand Chemin de Toulon.

Pas question de légende d'Hiram ou du mystérieux pentagramme pour les élèves.

Dans les classes, on apprend à lire aux ouvriers et on prépare les enfants aux divers examens d'études primaires.

En matière de solidarité on notera enfin qu'en 1815, à Marseille est fondée l'une des premières Sociétés de Secours Mutuel, par les membres de la Loge "La Réunion des Amis Choisis".

Cet esprit de fraternité-active continuera, plus tard.

En 1868, cette même Loge créera une Caisse Centrale de Secours.

Elle était alors présidée par le Frère Gaston Crémieux, ensuite fusillé par les Versaillais le 30 novembre 1871 au Pharo.

Le Frère marseillais Adolphe Thiers était alors chef du pouvoir exécutif de la France !

Ainsi s'achève une histoire des débuts du mouvement de l'Ordre maçonnique, dans notre bonne ville de Marseille.

Relevons encore que :

Léon Gambetta (1838-1882) fut initié à Marseille à la Loge « La Réforme » en 1869.

Joseph Bonaparte (1768-1844), frère de qui on sait, roi de Naples puis roi d'Espagne fut lui aussi initié à Marseille, en 1793 par la Loge « La Parfaite Sincérité ».

Enfin **Léo Taxil**, pamphlétaire anti-maçonnique fort réputé, est né en 1854 toujours à Marseille.

Bibliographie

- «Histoire de la Franc-Maçonnerie française» de Pierre Chevallier – Tome 1. La maçonnerie, école de l’Egalité (1725-1799).
- « La Franc-Maçonnerie » de Paul Nodon, collection «Que sais-je».
- « Point de Vue Initiatique» n° 136, titré : «Grande Loge de France. Qui sommes-nous?»
- «Les sept grades de la Mère Loge écossaise de Marseille» Bibliothèque de L’Alcazar à Marseille, côte: P5941.
- «La Loge du Nouveau Peuple Eclairé, à l’Orient de Marseille» Bibliothèque de L’Alcazar à Marseille, côte: P4995
- «Deux épigraphies symboliques ou la « marque » de la Maçonnerie et de l’Alchimie à Marseille au XVIIIè siècle», édité sur Internet par MM. Jean-Michel Mathonière et Pierre Mollier.
- «Le cosmopolitisme maçonnique dans les villes méditerranéennes eu XVIIIè siècle», édité sur Internet, par Pierre-Yves Beaurepaire
- «Atlas historique de Provence». Liste des Loges Maçonniques existant à Marseille dans la période Révolutionnaire. Source citée: A. Le Bihan - Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France. (2ème moitié du XVIII ème siècle) -. Article édité sur Internet, par un auteur inconnu.
- «La Franc-Maçonnerie marseillaise au XIXème siècle», édité sur Internet, par Jean-Charles Cagniat (texte) et Philippe Cyrnaqua (documentation).

[1] Ce même cardinal de Fleury fut également le précepteur du jeune roi Louis XV, durant la régence.

[2] Les informations concernant cette inscription lapidaire et son interprétation ont été extraites d’un document édité par MM. Jean-Michel Mathonière et Pierre Mollier et ayant pour titre: «Deux épigraphies symboliques ou la « marque » de la Maçonnerie et de l’Alchimie à Marseille au XVIIIè siècle».

Jacobite = *Á la suite de la «Glorious Revolution» de 1688 en Angleterre, le roi Jacques II Stuart se réfugia en France avec sa cour, et l’intérêt pour la tradition anglaise et écossaise se manifesta dans certaines sphères et naturellement au sein des loges. Les tenants du roi Jacques furent nommés en France : jacobites.*